



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/47/577/Corr.1
S/24711/Corr.1
9 novembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Point 69 de l'ordre du jour
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-septième année

Lettre datée du 24 octobre 1992, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Yougoslavie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Rectificatif

La Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies a demandé que soit apportée la correction ci-après :

Annexe

Le quatrième paragraphe devrait se lire

Le 22 octobre 1992, quatre membres de la Mission de vérification de la Communauté européenne ont été détenus à Cavtat. Ils ont passé six heures environ en prison, et après avoir été libérés et être venus à Hercegnovi, sur le territoire de la République fédérative de Yougoslavie, ils ont déclaré qu'ils avaient été maltraités par des membres de l'armée croate et qu'ils souhaitaient rentrer aux Pays-Bas.
